

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 333

12 février 2013

### SOMMAIRE

Athena Holding S.A. ....	15940	INFOGEST Information through Infomarket .....	15977
Bellenus Holding S.A. ....	15974	ING Belgium International Finance S.A. ....	15968
Blue Skye Management S.à r.l. ....	15974	Isa Investments S.A. ....	15972
BNephron Medtech Investments .....	15941	Kind Centre Auditif S.à r.l. ....	15973
BRE/Europe 4-B S.à r.l. ....	15973	Lai Fu Luxembourg S.A. ....	15973
CEP III Investment 5 S.à r.l. ....	15975	Liseo S.A. ....	15972
Coach, Inc. Luxembourg Branch .....	15975	Lufi Real Estate S.à r.l. ....	15977
Digital Realty (St Denis) S.à r.l. ....	15978	Luxembourg Shipping Services S.A. ....	15939
EFH Funds S.C.A., SICAV-SIF .....	15975	Majore S.A. ....	15976
Ellerston Asia Pacific (Luxembourg) S.à r.l. ....	15969	Manziana S.A. ....	15971
Epsilos Beteiligungs S.à r.l. ....	15970	MEA SPF, S.A. ....	15975
Epsilos S.à r.l. ....	15971	Meba S.A. ....	15976
Euragri S.A. ....	15982	Meccanica Reinsurance S.A. ....	15976
Euro Mall Luxembourg S.A. ....	15970	Movilliat Construction S.A. ....	15938
Fabricated Medical Technologies S.A. ....	15957	MUGC Ashmore Latin America USD Bond Fund .....	15940
FDM Holdings S.à r.l. ....	15971	Pentair Electronic Packaging De Mexico .....	15972
Gesta Services et Office - Plus, Compact Data Systems .....	15970	Phoenix II Mixed N .....	15938
Global Focus S.A. ....	15971	Placidus S.A. ....	15939
Global Pharm S.à r.l. ....	15970	PQ Energy Luxembourg Holding S.à r.l. ....	15940
Glofin Real Estate S.A. ....	15970	Progest S.A. ....	15940
Habacker LogPark Site Eight S. à r.l. ....	15971	Rock Ridge RE 3 .....	15984
Happy Family I S.C.A. ....	15972	Saruva Finance S.A. ....	15974
Henniges Automotive Sealing Systems International Holdings S. à r.l. ....	15973	Suco Société Anonyme .....	15938
HHH S.A. ....	15983	Swiss Life Immo-Arlon .....	15984
ICP Intercontinental Partners S.A. ....	15939	Valbo S.A. ....	15974
IFC ALAC Holdings S.à r.l. ....	15939	Wood, Appleton, Oliver & Co S.A. ....	15977
Ilco Lux .....	15977		
Immobilière Denell & Weis S.à r.l. ....	15976		

**Movilliat Construction S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 10, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 49.956.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra le 12 mars 2013 à 10h au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Distribution d'un dividende extraordinaire sur les résultats reportés au 31.12.2011

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2013020986/2319/12.

---

**Suco Société Anonyme, Société Anonyme.**

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.  
R.C.S. Luxembourg B 19.755.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET STATUTAIRE**

qui se tiendra au siège, 40, Rangwee L-2412 Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2013 à 9 heures.

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire.
2. Présentation, examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2012; affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir se conformer aux statuts.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2013014785/18.

---

**Phoenix II Mixed N, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 110.516.

*Extrait des résolutions des associés de la Société*

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 3 janvier 2013 qu'ont été acceptés:

- la démission de M. Matthias Sprenker en tant que gérant de la Société avec effet à partir de ce jour;
- la nomination de Mme. Habiba Boughaba, née le 6 septembre 1973 à Charleville-Mézières, France, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;
- la nomination de M. Cliff Langford, né le 28 mars 1957 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;
- la nomination de M. Renaud Labye, né le 11 septembre 1977 à Liège, Belgique, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Habiba Boughaba

*Mandataire*

Référence de publication: 2013004817/24.

(130004344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

---

**Placindus S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 31.182.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 21 février 2013 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2012.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2013016727/534/15.

---

**Luxembourg Shipping Services S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 36.715.

The Shareholder is invited to assist at the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

scheduled on *February 20<sup>th</sup>, 2013* at 11.00 a.m. at the registered address in Luxembourg, 25, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, with the following Agenda:

*Agenda:*

1. Hearing of the liquidation accounts;
2. Hearing of the Report of the liquidator;
3. Appointment of an auditor for the liquidation;
4. Fixing of the date and of the agenda of 3<sup>rd</sup> Extraordinary General Meeting called to close the liquidation;
5. Miscellaneous.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2013013443/1066/17.

---

**ICP Intercontinental Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 73.211.

Par la présente, je vous informe de ma démission avec effet immédiat du poste d'Administrateur-délégué de votre société.

Luxembourg, le 08 janvier 2013.

Michel HILY.

Référence de publication: 2013005400/10.

(130005421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**IFC ALAC Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.952.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2013.

Maître Léonie GRETHEN

*Notaire*

Référence de publication: 2013005401/12.

(130005990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Athena Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 55.047.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de notre société, qui se tiendra le 21 février 2013 à 11 heures au siège social, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels au 30.06.2010, et affectation du résultat.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Elections.
4. Décision relative à l'application de l'article 100 de la loi sur les sociétés.
5. Divers.

*Le conseil d'administration.*

Référence de publication: 2013016113/3560/16.

---

**MUGC Ashmore Latin America USD Bond Fund, Fonds Commun de Placement.**

Le règlement de gestion de MUGC Ashmore Latin America USD Bond Fund a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 février 2013.

MUGC LUX MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2013018826/10.

(130022601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2013.

---

**PQ Energy Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.801.

*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 17 décembre 2012*

En date du 17 décembre 2012, le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg au:

- 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

PQ Energy Luxembourg Holding S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013004199/16.

(130003647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Progest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 38.716.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2013.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2013004203/12.

(130004111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**BNephron Medtech Investments, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 174.959.

—  
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-first day of January.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Amadeus PI LP, a limited partnership governed by the laws of England and Wales, with registered office at Mount Pleasant House, Cambridge, United Kingdom, CB3 0RN, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number LP015373, duly represented by Amadeus Capital Partners Limited, a Private Limited Company governed by the laws of England and Wales, with registered office at Mount Pleasant House, Cambridge, United Kingdom, CB3 0RN, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 03392685,

duly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Cambridge on 21 January 2013;

2. Amadeus HI LP, a limited partnership governed by the laws of England and Wales, with registered office at Mount Pleasant House, Cambridge, United Kingdom, CB3 0RN, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number LP015371, duly represented by Amadeus Capital Partners Limited, a Private Limited Company governed by the laws of England and Wales, with registered office at Mount Pleasant House, Cambridge, United Kingdom, CB3 0RN registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 03392685,

duly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Cambridge on 21 January 2013;

3. Capital Dynamics Mid-Market Direct III LP, a limited partnership governed by the laws of England and Wales, with registered office at 9 Colmore Row, Birmingham B32BJ, United Kingdom, registered with the Companies House under number 14746, duly represented by its general partner, Capital Dynamics General Partner II AG, a company governed by the laws of Switzerland, with registered office at Bahnhofstrasse 22, 6301 Zug, Switzerland, registered with the Zug Cantonal Trade Register under number CH-170.3.036.585-3,

duly represented by Régis Galiotto, notary's clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Zug, on 21 January 2013.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Art. 1.** There exists a private limited liability company, which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

**Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and patents developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company shall bear the name "BNephron Medtech Investments".

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**Art. 6.**

6.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), consisting of the following shares:

- (a) one hundred twenty-five thousand (125,000) class A shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
  - (b) one hundred twenty-five thousand (125,000) class B shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
  - (c) one hundred twenty-five thousand (125,000) class C shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
  - (d) one hundred twenty-five thousand (125,000) class D shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
  - (e) one hundred twenty-five thousand (125,000) class E shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
  - (f) one hundred twenty-five thousand (125,000) class F shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
  - (g) one hundred twenty-five thousand (125,000) class G shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
  - (h) one hundred twenty-five thousand (125,000) class H shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
  - (i) one hundred twenty-five thousand (125,000) class I shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each;
- and

(j) one hundred twenty-five thousand (125,000) class J shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01.-) each.

6.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these Articles.

6.3 Any new shares to be paid for in cash will be offered by preference to the existing shareholder. In case of plurality of shareholders, such shares will be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The Sole Manager or the Board of Managers, as the case may be, shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription. However, the general meeting of shareholders, called to resolve upon an increase of the Company's share capital, may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s). Such resolution shall be adopted in the manner required for an amendment of these Articles.

**Art. 7.**

7.1. The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same par value.

7.2. The Company may have one or several shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law.

7.3. Classes of shares

(1) The class A shares

(a) All class A shares shall be identical in all respects. All class A shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class A shares.

(b) Each class A share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(2) The class B shares

(a) All class B shares shall be identical in all respects. All class B shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class B shares.

(b) Each class B share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(3) The class C shares

(a) All class C shares shall be identical in all respects. All class C shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class C shares.

(b) Each class C share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(4) The class D shares

(a) All class D shares shall be identical in all respects. All class D shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class D shares.

(b) Each class D share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(5) The class E shares

(a) All class E shares shall be identical in all respects. All class E shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class E shares.

(b) Each class E share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(6) The class F shares

(a) All class F shares shall be identical in all respects. All class F shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class F shares.

(b) Each class F share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(7) The class G shares

(a) All class G shares shall be identical in all respects. All class G shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class G shares.

(b) Each class G share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(8) The class H shares

(a) All class H shares shall be identical in all respects. All class H shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class H shares.

(b) Each class H share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(9) The class I shares

(a) All class I shares shall be identical in all respects. All class I shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class I shares.

(b) Each class I share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(10) The class J shares

(a) All class J shares shall be identical in all respects. All class J shares shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such class J shares.

(b) Each class J share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

7.4. The Company may repurchase or redeem its own shares under the condition that the repurchased or redeemed shares be immediately cancelled and the share capital reduced accordingly.

7.5. The Company's shares are in registered form.

7.6. The class A, class B, class C, class D, class E, class F, class G, class H, class I, and class J shares shall not be convertible into other classes of shares.

7.7. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

7.8. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the class J shares). In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in article 7.8.), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (as defined below) (with the limitation however to the Total Cancellation Amount (as defined below) as determined by the Sole Manager or the Board of Managers, as the case may be) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each share of the relevant class held by them and cancelled.

7.9. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

7.10. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Sole Manager or the Board of Managers, as the case may be, on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares (the Interim Accounts). The Total Cancellation Amount for each class A, class B, class C, class D, class E, class F, class G, class H, class I, and class J shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the Sole Manager or the Board of Managers, as the case may be, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount. The Board of Managers can choose to include or exclude in its determination of the Total Cancellation Amount, the freely distributable share premium either in part or in totality.

7.11. The Available Amount shall be the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits and share premium) to the extent the shareholder(s) of the relevant class of shares would have been entitled to dividend distributions according to article 23 of these Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), (ii) any sums to be placed into an undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts and (iii) any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:  $AA = (NP + P + CR) - (L + LR + LD)$ . Whereby: AA= Available Amount; NP= net profits (including carried forward profits and share premium); P= any freely distributable reserves; CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled; L= losses (including carried forward losses); LR = any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles; LD = any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP.

7.12. Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class of shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable in cash or in-kind by the Company.

7.13. Fractional shares may be issued up to three decimal places and shall carry rights in proportion to the fraction of a share they represent but shall carry no voting rights except to the extent their number is so that they represent a whole share.

#### **Art. 8.**

8.1. A register of shareholders will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shareholders will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, any transfer of shares, the date of notification to or acceptance by the Company of such transfer pursuant to these Articles as well as any security rights granted on shares.

8.2. Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

#### **Art. 9.**

9.1. Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shareholders. Certificates of the recordings in the register of shareholders will be issued and signed by the chairman of the Board of Managers, by any two of its members, or by the Sole Manager, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

9.2. The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of that share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

9.3. The Company's shares are freely transferable among existing shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders, including the transferor, representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the share capital at least. Unless otherwise provided by law, the shares may not be transmitted by reason of death to non-shareholders, except with the approval of shareholders representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the voting rights of the surviving shareholders at least. Any transfer to non-shareholders is subject to any pre-emption rights which may be set forth in any shareholders agreement which may be entered into from time to time between, amongst others, the Shareholders.

9.4. Any transfer of shares will need to be documented through a transfer agreement in writing under private seal or in notarized form, as the case may be, and such transfer will become effective towards the Company and third parties upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, following which the Sole Manager or any member of the Board of Managers, as the case may be, may record the transfer in the register of shareholders.

9.5. The Company, through any of its managers, may also accept and enter into the register of shareholders any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

**Art. 10.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 11.** The Company is managed by one (hereinafter, the Sole Manager) or more managers. If several managers have been appointed, they constitute a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least three (3) managers, two category A managers (the Category A Managers" and one (1) category B manager (the Category B Manager). Each manager shall be appointed either as Category A Manager or Category B Manager by a resolution of the shareholders holding a majority of Company's shares in issue in accordance with the provisions of any shareholders agreement which may be entered into, from time to time, between, amongst others, the Shareholders. The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders taken under the quorum and majority conditions set forth in article 18.

**Art. 12.** In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of the two (2) Category A Managers or by the sole signature of any person to whom such signatory authority shall be delegated by the Sole Manager or the Board of Managers.

The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

**Art. 13.** The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

For the sake of understanding of the next paragraph, the term:

- "Day-to-day Decisions", without being limitative and subject to the Major Decisions (as defined below) that are special exceptions to general principles set forth herein, means those decisions regarding any acts of administration, any secretarial and accounting tasks, any actions related to, or communication with the national authorities, administrations and services providers in relation with the day-to-day management of the Company; and

- "Major Decisions", by explicit exemption and derogation to the non-exhaustive list of Day-to-Day Decisions, means (i) decisions regarding the following situations or (ii) the following decisions:

- \* any decisions with respect to the Company's direct and indirect subsidiaries' activities and management;
- \* any decisions to be taken by the Company as shareholder of a subsidiary;
- \* where a manager or shareholder of the Company has a conflict of interest vis-à-vis proposed resolutions to be taken by the Company as shareholder of a subsidiary;
- \* where a manager or shareholder of the Company has a conflict of interest vis-à-vis proposed resolutions (a) concerning and/or (b) to be taken by the board of directors of a direct or indirect subsidiary of the Company regarding the activity of such direct or indirect subsidiary of the Company; and
- \* decision to make any investment or divestment.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members, including at least one (1) Category A Manager and one (1) Category B Manager, are present or represented by proxies. Day-to-day Decisions are taken by the Board of Managers whenever the majority of the managers present or represented at the relevant meeting of the Board of Managers vote in favor of such Day-to-day Decisions. Major Decisions are taken by the Board of Managers at a qualified majority including at least the favorable vote of one (1) Category A Manager and one (1) Category B Manager

Whenever a decision of the Board of Managers relates to votes or actions to be cast or taken by the Company in a shareholder capacity or as facilitator to the appointment of a manager or director in a direct or indirect subsidiary of the Company, then such decision must be notified at least to one (1) manager or director of said direct or indirect subsidiary of the Company for his/her information.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

The managers who exercise directorship or similar managing or supervisory mandates in direct or indirect subsidiaries of the Company shall (i) report in a timely fashion to the Company's Board of Managers the activities and projects of such subsidiaries and (ii) submit to the Board of Managers any decisions which are to be taken at the level of the Company's subsidiaries.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Sole Manager or the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution and in accordance with article 23 of these Articles, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

**Art. 14.** The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him (them) in the name of the Company.

**Art. 15.** The shareholder(s) assume(s) all powers conferred to the general shareholders' meeting.

**Art. 16.**

16.1. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these Articles.

16.2. In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding.

16.3. In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

16.4. In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these Articles. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

**Art. 17.** In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, at least one general meeting of shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 18.**

18.1. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

18.2. Save for a higher majority provided in these Articles or by the Law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.

**Art. 19.** The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

**Art. 20.** Any amendment of the Articles requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 21.** The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 22.** At the end of each accounting year, the Company's accounts are established, and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23.**

23.1. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, represents the net annual profit of the Company.

23.2. From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

23.3. Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

23.4. In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

23.5. Under the terms and conditions provided by the Law, the balance of the net profit may exclusively be distributed to the shareholders.

23.6. The balance of the net profits shall each time be allocated to and may be distributed on a pro rata basis as follows:

- 99,9% of the net profits available for distribution on a pro rata basis to the last share class in issue in the reverse alphabetical order (i.e. first to Class J shares, then if no further class J shares are outstanding, then to the Class J shares until such time as no further class I shares are outstanding, until such time as there are only class A shares outstanding);

- 0.01% of the net profits available for distribution to the other share classes on a pro rata basis.

23.7. Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed in kind or in cash to the shareholders subject to the provisions of the Law and these Articles.

**Art. 24.** At the time of winding up the Company the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with article 23.

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

*Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2013.

*Subscription - Payment*

The articles of association having thus been established, one hundred twenty-five thousand (125,000) class A shares, one hundred twenty-five thousand (125,000) class B shares, one hundred twenty-five thousand (125,000) class C shares, one hundred twenty-five thousand (125,000) class D shares, one hundred twenty-five thousand (125,000) class E shares, one hundred twenty-five thousand (125,000) class F shares, one hundred twenty-five thousand (125,000) class G shares, one hundred twenty-five thousand (125,000) class H shares, one hundred twenty-five thousand (125,000) class I shares and one hundred twenty-five thousand (125,000) class J shares have been subscribed and fully paid up in par value by contribution in cash as follows:

Subscriber: Amadeus PI LP

Shares	Shares	Payment (EUR)
thirty-one thousand two hundred fifty class A shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class B shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class C shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class D shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class E shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class F shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class G shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class H shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class I shares . . . . .	31,250	312.50
thirty-one thousand two hundred fifty class J shares . . . . .	31,250	312.50
	<u>312,500</u>	<u>3,125</u>

Subscriber: Amadeus HI LP

Shares	Shares	Payment (EUR)
thirty-seven thousand five hundred class A shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class B shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class C shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class D shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class E shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class F shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class G shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class H shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class I shares . . . . .	37,500	375
thirty-seven thousand five hundred class J shares . . . . .	37,500	375
	<u>375,000</u>	<u>3,750</u>

Subscriber: Capital Dynamics Mid-Market Direct III LP

Shares	Shares	Payment (EUR)
fifty-six thousand two hundred fifty class A shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class B shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class C shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class D shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class E shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class F shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class G shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class H shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class I shares . . . . .	56,250	562.50
fifty-six thousand two hundred fifty class J shares . . . . .	56,250	562.50
	<u>562,500</u>	<u>5,625</u>
TOTAL . . . . .	1,250,000	12,500

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR ).

#### Resolutions of the shareholders

The shareholders have taken the following resolutions

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:
  - Massimo Longoni, entrepreneur, born on 6 December 1970 in Como, Italy, residing at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg - Category A Manager;
  - Garvan Rory Pieters, independent director, born on 29 March 1958 in Eireannach, Ireland, with professional address at 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg - Category A Manager; and
  - Andrea Traversone, venture capitalist, born on 30 April 1970 in Piacenza, Italy, with professional address at 23, Madingley Road, CB3 0EG Cambridge, United Kingdom - Category B Manager.
2. The address of the Company is fixed at 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt et unième jour du mois de janvier.

Par-devant, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU

1. Amadeus PI LP, un limited partnership, régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au Mount Pleasant House, Cambridge, Royaume-Uni, CB3 0RN, immatriculé auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles (Registrar of Companies for England and Wales) sous le numéro LP15373, dûment représenté par Amadeus Capital Partners Limited, une private limited company, régie par selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au Mount Pleasant House, Cambridge, Royaume-Uni, CB3 0RN, immatriculée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 03392685,

dûment représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Cambridge, le 21 janvier 2013;

2. Amadeus HI LP, un limited partnership, régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au Mount Pleasant House, Cambridge, Royaume-Uni, CB3 0RN, immatriculé auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro LP15371, dûment représenté par Amadeus Capital Partners Limited, une private limited company, régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au Mount Pleasant House, Cambridge, Royaume-Uni, CB3 0RN, immatriculée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 03392685,

dûment représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Cambridge, le 21 janvier 2013;

3. Capital Dynamics Mid-Market Direct III LP, un limited partnership, régi par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 9 Colmore Row, Birmingham B32BJ, Royaume-Uni, immatriculé auprès du Companies House sous le numéro 14746, dûment représenté par son general partner, Capital Dynamics General Partner AG, une société régie par les lois de la Confédération suisse, ayant son siège social au Bahnhofstrasse 22, 6301 Zug, Suisse, immatriculée auprès du registre cantonal de Zug sous le numéro CH-170.3.036.585-3,

dûment représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Zug, le 21 janvier 2013.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'ils souhaitent constituer avec les statuts suivants:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

**Art. 2.** La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets. La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets, bons et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination «BNephron Medtech Investments».

**Art. 5.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), respectivement par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.**

6.1. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) composé des parts sociales suivantes:

- a) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- b) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie B, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- c) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- d) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie D, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- e) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie E, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- f) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie F, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- g) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie G, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- h) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie H, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;
- i) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie I, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune; et
- j) cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie J, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

6.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué, aux conditions et termes prévus par la loi, par une décision de l'assemblée générale des associés prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

6.3. Toutes nouvelles parts sociales à payer en espèces seront offertes par préférence à l'/aux associé(s) existant(s). Dans le cas où plusieurs associés existent, ces parts sociales seront offertes aux associés en proportion du nombre de parts sociales détenues par eux dans le capital social de la Société. Le Gérant Unique ou Conseil de Gérance, selon le cas, devra déterminer le délai pendant lequel ce droit préférentiel de souscription pourra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours à compter de la date d'envoi d'une lettre recommandée envoyée au(x) associé(s), annonçant l'ouverture de la souscription. Toutefois, l'assemblée générale des associés appelée à se prononcer sur une augmentation du capital social de la Société peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription à l'/aux associé(s) existant(s). Une telle décision devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

**Art. 7.**

7.1. Le capital social de la Société est divisé en parts sociales, ayant chacune la même valeur nominale.

7.2. La Société peut avoir un ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, sauf disposition contraire de la loi.

**7.3. Catégories de parts sociales****(1) Parts sociales de catégorie A**

(a) Toutes les parts sociales de catégorie A seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie A participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie A.

(b) Chaque part sociale de catégorie A confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

**(2) Parts sociales de catégorie B**

a) Toutes les parts sociales de catégorie B seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie B participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie B.

b) Chaque part sociale de catégorie B confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

**(3) Parts sociales de catégorie C**

a) Toutes les parts sociales de catégorie C seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie C participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie C.

b) Chaque part sociale de catégorie C confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

**(4) Parts sociales de catégorie D**

a) Toutes les parts sociales de catégorie D seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie D participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie D.

b) Chaque part sociale de catégorie D confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

(5) Parts sociales de catégorie E

a) Toutes les parts sociales de catégorie E seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie E participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie E.

b) Chaque part sociale de catégorie E confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

(6) Parts sociales de catégorie F

a) Toutes les parts sociales de catégorie F seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie F participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie F

b) Chaque part sociale de catégorie F confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

(7) Parts sociales de catégorie G

a) Toutes les parts sociales de catégorie G seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie G participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie G.

b) Chaque part sociale de catégorie G confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

(8) Parts sociales de catégorie H

a) Toutes les parts sociales de catégorie H seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie H participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie H.

b) Chaque part sociale de catégorie H confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

(9) Parts sociales de catégorie I

a) Toutes les parts sociales de catégorie I seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie I participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie I.

b) Chaque part sociale de catégorie I confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

(10) Parts sociales de catégorie J

a) Toutes les parts sociales de catégorie J seront identiques à tous égards. Toutes les parts sociales de catégorie J participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que sous forme de dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces parts sociales de catégorie J.

b) Chaque part sociale de catégorie J confère à son détenteur un droit de vote sur tous les sujets pour lesquels les associés ont le droit de voter.

7.4. La Société peut racheter ou rembourser ses propres parts sociales à la condition que les parts sociales rachetées ou remboursées soient immédiatement annulées et que le capital social soit réduit en conséquence.

7.5. Les parts sociales de la Société sont émises sous forme nominative.

7.6. Les parts sociales de catégorie A, de catégorie B, de catégorie C, de catégorie D, de catégorie E, de catégorie F, de catégorie G, de catégorie H, de catégorie I et de catégorie J ne sont pas convertibles en d'autres catégories de parts sociales.

7.7 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des associés adoptée selon la forme requise pour la modification des présents Statuts.

7.8. Le capital social de la Société pourra être réduit par annulation de parts sociales y compris par l'annulation d'une ou plusieurs catégories de parts sociales en rachetant et annulant toutes les parts sociales émises dans la(es) catégorie(s) concernée(s). Dans les cas de rachat et d'annulation de catégories de parts sociales, de tels annulations et rachats de parts sociales devront être réalisés dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par la catégorie J). Dans le cas où le capital social serait réduit par le rachat et l'annulation d'une catégorie de parts sociales (dans l'ordre prévu à l'article 7.8), cette catégorie de parts sociales donnera droit aux détenteurs de ces parts sociales, au pro rata de leur participation dans cette catégorie, au Montant Disponible (tel que défini ci-après) (dans la limite cependant du Montant Total de l'Annulation (tel que défini ci-après) tel que déterminé par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, selon le cas) et les détenteurs des parts sociales de la catégorie rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur

d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-après) pour chaque part sociale de la catégorie concernée détenue et annulée.

7.9. La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation par le nombre de parts sociales en circulation de la catégorie de parts sociales devant être rachetées et annulées.

7.10. Le Montant Total de l'Annulation sera un montant déterminé par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, selon le cas, sur la base des comptes intérimaires de la Société arrêtés à une date qui ne saurait être antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la catégorie de parts sociales concernée (les Comptes Intérimaires). Le Montant Total de l'Annulation pour chaque catégorie A, catégorie B, catégorie C, catégorie D, catégorie E, catégorie F, catégorie G, catégorie H, catégorie I, et catégorie J correspondra au Montant Disponible de la catégorie correspondante au moment de l'annulation de ladite catégorie à moins d'une décision contraire du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance, selon le cas, pour autant que le Montant Total de l'Annulation ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible. Le Conseil de Gérance peut choisir d'inclure ou d'exclure dans la détermination du Montant Total de l'Annulation, la prime d'émission librement distribuable, soit en partie, soit en totalité.

7.11. Le Montant Disponible signifie le montant total du bénéfice net de la Société (ce qui inclut le bénéfice reporté et les primes d'émission) dans la mesure où l'(les) associé(s) de la catégorie de parts sociales applicable aurait(aient) eu le droit de bénéficier de distributions de dividendes conformément à l'article 23 des Statuts, augmenté de (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital et de la réduction de réserve légale en relation avec la catégorie de parts sociales à annuler mais diminué par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées), (ii) toutes sommes à placer en réserve(s) non distribuables conformément aux dispositions de la loi ou des Statuts, chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires applicables et (iii) tous dividendes cumulés et impayés dans la mesure où le BN n'a pas déjà été diminué (sans double comptage, pour écarter tout doute) de sorte que:  $MD = (BN + B + RC) - (P + RL + DL)$ . Où: MD = Montant Disponible; BN = bénéfice net (y compris le bénéfice reporté et la prime d'émission); B = toutes réserves librement distribuables; RC = le montant de la réduction du capital et de la réduction de réserve légale en relation avec la catégorie de parts sociales à annuler; P = toutes pertes (en ce compris les pertes reportées); RL = toutes sommes à placer en réserve(s) non distribuable(s) conformément aux dispositions de la Loi ou des Statuts; DL = dividendes cumulés et impayés dans la mesure où ceux-ci n'ont pas diminué le BN.

7.12. Une fois les parts sociales de la ou des catégories concernées rachetées et annulées, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera exigible et payable en numéraire ou en nature par la Société.

7.13. Des fractions de parts sociales peuvent être émises jusqu'à la troisième décimale. Elles auront les mêmes droits que les parts sociales entières sur une base proportionnelle, étant entendu qu'une ou plusieurs parts sociales ne pourront voter que si le nombre de fractions de parts sociales peut être réuni en une ou plusieurs parts sociales.

#### **Art. 8.**

8.1. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout associé de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque associé, sa résidence ou son siège social ou principal, le nombre de parts sociales qu'il détient, tout transfert les concernant, les dates de ceux-ci selon les présents Statuts, ainsi que toutes garanties accordées sur ces parts sociales.

8.2 Chaque associé notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'associé qu'elle a reçue.

#### **Art. 9.**

9.1. La preuve du titre de propriété concernant des parts sociales peut être apportée par l'enregistrement d'un associé dans le registre des associés. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du Conseil de Gérance, par au moins deux (2) de ses membres ou par l'Associé Unique, sur requête et aux frais de l'associé en question.

9.2. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Si une part sociale est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de la part sociale à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle part sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

9.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés existants. Inter vivos, ils peuvent seulement être transférés à de nouveaux associés sous réserve de l'approbation de ce transfert donné par les associés, incluant le cédant, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social. A moins que la loi n'en dispose autrement, les parts sociales ne peuvent être transférées pour cause de décès à des non associés, sauf accord des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) des droits de vote des associés survivants. Tout transfert à des non associés est sujet à tout droit de préemption qui peut être spécifié dans un pacte d'associés qui peut être conclu à tout moment, notamment, entre les associés.

9.4. Toute cession de parts sociales devra faire l'objet d'un contrat de cession par écrit passé sous seing privé ou sous la forme notariée, selon le cas, et une telle cession sera opposable à la Société et aux tiers, sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, suivant laquelle le Gérant Unique ou tout membre du Conseil de Gérance, selon le cas, peut enregistrer la cession dans le registre des associés.

9.5. La Société, par l'intermédiaire de tout associé, peut aussi accepter et entrer dans le registre des associés toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

**Art. 10.** La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés.

**Art. 11.** La Société est gérée par un (ci-après, le «Gérant Unique») ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le «Conseil de Gérance»), composé d'au moins trois (3) gérants, deux (2) gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et un (1) gérant de catégorie B (le «Gérant de Catégorie B»). Chaque gérant doit être nommé, soit en tant que Gérant de Catégorie A, soit en tant que Gérant de Catégorie B, par décision des associés détenant une majorité des parts sociales conformément aux dispositions d'un pacte d'associés qui pourrait être conclu occasionnellement, notamment, entre les Associés. Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés prise dans les conditions de quorum et de majorité fixées à l'article 18.

**Art. 12.** Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Gérants de Catégorie A ou par la seule signature d'une personne dont le droit de signer doit être délégué par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

**Art. 13.** Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérant ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter un autre gérant de toute catégorie au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Aux fins de compréhension du paragraphe suivant, les termes:

- «Décisions Quotidiennes», désigne à titre non-exhaustif et sous réserve des Décisions Majeures (telles que définies ci-dessous) qui constituent des dérogations spéciales aux principes généraux exprimés ci-après, les décisions concernant tous actes d'administration, toutes tâches administratives et comptables, toutes actions de relation et de communication avec les autorités et administrations publiques nationales et les prestataires de services de gestion quotidienne de la Société, et

- «Décisions Majeures», désigne par exception et dérogation spéciale à la liste non-exhaustive des Décisions Quotidiennes, signifient (i) les décisions concernant les situations suivantes ou (ii) les décisions suivantes:

- \* toutes décisions en relation avec l'activité des filiales directes et indirectes;
- \* toutes décisions à prendre par la Société en qualité d'actionnaire ou d'associé d'une filiale de la Société;
- \* lorsqu'un Gérant ou un associé de la Société est en conflit d'intérêts vis-à-vis de résolutions proposées (a) qui concernent et/ou (b) qui doivent être prises par l'organe de direction d'une filiale directe ou indirecte de la Société en relation avec l'activité de ladite filiale directe ou indirecte; et
- \* toute décision d'investissement ou de désinvestissement.

Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si la majorité de ses membres, en ce compris au moins un (1) Gérant de Catégorie A et un (1) Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés par

procurations. Les Décisions Quotidiennes sont prises par le Conseil de Gérance à condition que la majorité des gérants présents ou représentés au Conseil de Gérance votent en faveur de ces Décisions Quotidiennes. Les Décisions Majeures sont prises à la majorité qualifiée en ce compris au moins le vote favorable d'un (1) Gérant de Catégorie A et d'un (1) Gérant de Catégorie B.

Chaque fois qu'une décision du Conseil de Gérance concerne des voix à exprimer ou des actions à entreprendre en qualité d'associé ou de facilitateur en vue de la nomination d'un gérant ou d'un administrateur dans une filiale directe ou indirecte de la Société, alors ladite décision doit être notifiée à au moins un (1) gérant ou administrateur de ladite filiale directe ou indirecte, pour son information.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Les gérants qui exercent des mandats de direction ou de surveillance au sein de filiales directes ou indirectes de la Société doivent (i) rapporter au Conseil de Gérance dans des délais appropriés les activités et projets desdites filiales et (ii) soumettre au Conseil de Gérance toutes les décisions qui doivent être prises au niveau des filiales de la Société.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux associés avant la fin de l'exercice fiscal sur base d'un état comptable duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution et conformément à l'article 23 des présents Statuts, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contracte(nt) à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 15.** Le(s) associé(s) exerce(nt) tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

**Art. 16.**

16.1. L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents Statuts.

16.2. En cas de pluralité d'associés, chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Chaque associé dispose d'un droit de vote proportionné à sa participation.

16.3. Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de résolutions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

16.4. En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents Statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

**Art. 17.** Dans l'hypothèse où la Société aurait plus de vingt-cinq (25) associés, une assemblée générale des associés devra être tenue au minimum dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social au Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette assemblée générale. D'autres assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

**Art. 18.**

18.1. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.

18.2. Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents Statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

**Art. 19.** Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.

**Art. 20.** Toute modification des Statuts requière l'approbation (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 21.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

**Art. 22.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

**Art. 23.**

23.1. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net annuel de la Société.

23.2. Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) du bénéfice net annuel de la Société sont affectés à la réserve légale de la Société. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

23.3. Les sommes allouées à la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'associé accepte cette affectation.

23.4. En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

23.5. Selon les termes et conditions prévues par la Loi, le solde du bénéfice net pourra être distribué aux associés.

23.6. Le solde du montant des bénéfices nets pourra, chaque fois, être distribué au pro rata comme suit:

- 99,9% des bénéfices nets disponibles pour distribution au pro rata de la dernière catégorie de parts sociales émises dans l'ordre alphabétique inversé (c.à.d. en premier lieu les parts sociales de catégorie J, puis lorsqu'il n'y a plus de parts sociales de catégorie J émises, alors les parts sociales de catégorie I jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que des parts sociales de catégorie A en circulation);

- 0.01% des bénéfices nets disponibles pour distribution aux autres catégories de parts sociales au pro rata.

23.7. Toute prime d'émission, ou assimilée ou autre réserve distribuable peut être librement distribuée en numéraire ou en nature aux associés sous réserve de toute disposition légale et des présents Statuts.

**Art. 24.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application de l'article 23.

**Art. 25.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2013.

*Souscription - Libération*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie A, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie B, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie C, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie D, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie E, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie F, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie G, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie H, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie I, cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie J ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur: Amadeus PI LP

Parts sociales	Parts sociales	Paiement (EUR)
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie A . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie B . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie C . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie D . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie E . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie F . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie G . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie H . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie I . . . . .	31.250	312,50
trente et un mille deux cent cinquante (31.250) parts sociales de catégorie J . . . . .	31.250	312,50
	<u>312.500</u>	<u>3.125</u>

## Souscripteur: Amadeus HI LP

Parts sociales	Parts sociales	Paiement (EUR)
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie A . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie B . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie C . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie D . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie E . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie F . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie G . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie H . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie I . . . . .	37.500	375
trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales de catégorie J . . . . .	37.500	375
	<u>375.000</u>	<u>3.750</u>

## Souscripteur: Capital Dynamics Mid-Market Direct III LP

Parts sociales	Parts sociales	Paiement (EUR)
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie A . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie B . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie C . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie D . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie E . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie F . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie G . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie H . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie I . . . . .	56.250	562,50
cinquante-six mille deux cent cinquante (56.250) parts sociales de catégorie J . . . . .	56.250	562,50
	<u>562.500</u>	<u>5.625</u>
TOTAL . . . . .	1.250.000	12.500

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution est évalué à mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

*Résolutions des associés*

Les associés ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Massimo Longoni, entrepreneur, né le 6 décembre 1970 à Como, Italie, dont l'adresse professionnelle est située à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg - Gérant de Catégorie A;

- Garvan Rory Pieters, administrateur indépendant, né le 29 mars 1958 à Eireannach, Irlande, dont l'adresse professionnelle est située à 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg - Gérant de Catégorie A; et

- Andrea Traversone, venture capitalist, né le 30 avril 1970 à Piacenza, Italie, dont l'adresse professionnelle est située à 23, Madingley Road, CB3 0EG Cambridge, Royaume-Uni - Gérant de Catégorie B.

2. L'adresse du siège social de la Société est établie au 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande des comparants, que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite par le mandataire de la partie comparante, connu par le notaire par son nom, prénom, état et demeure, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 janvier 2013. Relation: LAC/2013/4082. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 février 2013.

Référence de publication: 2013019762/904.

(130023741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2013.

### **Fabricated Medical Technologies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 174.977.

#### — STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-fifth day of January,

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

CEE Special Situations Fund L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Jersey, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 OQH, Channel Islands, registered under number No. 1191, represented by its general partner EMSA Fund Management (Jersey) Ltd., a limited company incorporated under the laws of Jersey, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 OQH, Channel Islands, registered under number No. 104146,

here represented by Mister Erwin VANDE CRUYSS, private employee, whose professional address is 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg by virtue of a power of attorney given in, St. Helier, Jersey, Channel Islands, on 23 January 2013.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is Fabricated Medical Technologies S.A. (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg-Findel (municipality of Niederanven), Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and

any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.), represented by thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3. The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital once or more up to one million euro (EUR 1,000,000.-) by the issue of one million (1,000,000) new shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the existing shares;

(ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares, if any and determine the persons who are authorised to subscribe to the new shares; and

(iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register accordingly.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3. A register of shares shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. A share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

(i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or

(ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.5. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer.

6.6. The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of directors.**

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company shall be managed by the Board, which shall comprise at least three (3) members. The directors need not be shareholders.

(ii) The General Meeting shall appoint the directors and determine their number, their remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for a term of office of more than six (6) years but are eligible for re-appointment at the expiry of their term of office. The General Meeting may decide to appoint one or several class A directors and one or several class B directors.

(iii) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions in his own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.

#### 7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

#### 7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board shall meet at the request of the chairperson or any two (2) directors at the place indicated in the notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant to another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the directors present or represented, provided that if the General Meeting has appointed one or several class A directors and one or several class B directors, at least one (1) class A director and one (1) class B director should vote in favour of the resolution. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all the directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction shall be submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on any other resolution.

#### 7.4. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two directors or, in case class A and B directors have been appointed by the joint signature of any class A director and any class B director.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the Board.

### **Art. 8. Sole director.**

#### 8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the Company may be managed by a single director until the General Meeting following the introduction of an additional shareholder; and

(ii) any reference in the Articles to the Board, the directors, some directors or any director should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business.

**Art. 9. Liability of the directors.** The directors may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

#### IV. Shareholder(s)

##### Art. 10. General meetings of shareholders.

###### 10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a General Meeting. The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the Company's corporate object.

(ii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

###### 10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board or the statutory auditor(s). The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(vii) Any shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

(viii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(ix) An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Memorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(x) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

**Art. 11. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders or the General Meeting is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

##### Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officers, directors and statutory auditor to the Company.

12.3. One month before the annual General Meeting, the Board shall provide the statutory auditors with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The statutory auditor shall then prepare a report setting out their proposals.

12.4. The annual General Meeting shall be held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

**Art. 13. Auditors.**

13.1. The Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

13.3. The General Meeting shall appoint the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the statutory auditors may not exceed six (6) years but may be renewed.

**Art. 14. Allocation of profits.**

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Board which must verify whether the above conditions have been met.

**VI. Dissolution - Liquidation**

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

**VII. General provision**

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and end on the thirty-first (31) of December two thousand thirteen (2013).

*Subscription and Payment*

CEE Special Situations Fund L.P., represented as stated above, subscribes for thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-).

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1.500.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed share capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as directors of the Company for a period of six (6) years ending after the annual General Meeting that will approve the annual accounts of the accounting year ending on 31 December 2017:

a. Dorian Macovei, investment advisor, born in Romania on October 20, 1976 and professionally residing at 14/52 Renngasse, 1010 Vienna, Austria:

b. James Bermingham, legal counsel, born in Sheffield, United Kingdom on December 19, 1972 and professionally residing at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel and

c. Anke Jager, administrator, born in Salzgitter, Germany on April 22, 1968 and professionally residing at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel;

2. RSM AUDIT LUXEMBOURG S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 113.621, appointed as approved external auditors (réviseur d'entreprises agréé) of the Company for a period of six (6) years ending after the annual General Meeting that will approve the annual accounts of the accounting year ending on 31 December 2017

3. The registered office of the Company is located at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences, the English text prevails.

WHEREOF, this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-cinq janvier,

par devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

CEE Special Situations Fund L.P., une société en commandite régie par les lois de Jersey, dont le siège social se situe au 11-15, Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, îles anglo-normandes, inscrite sous le numéro No. 1191, représentée par son associé commandite EMSA Fund Management (Jersey) Ltd., une société à responsabilité limitée régie par les lois de Jersey, dont le siège social se situe au 11-15, Seaton Place, St Helier, Jersey, J E4 OOH, îles anglo-normandes, inscrite sous le numéro No. 104146,

dûment représentée par Monsieur Erwin VANDE CRUYS, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration privé donnée à St Helier, Jersey, le 23 janvier 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement. La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société anonyme qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Fabricated Medical Technologies S.A. (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Findel (commune de Niederanven), Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil.

Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

## **II. Capital - Actions**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3. Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-), par l'émission d'un million (1.000.000) de nouvelles actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et caractéristiques que les actions existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions, le cas échéant, et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence.

### **Art. 6. Actions.**

6.1. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.2. Les actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3. Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.4. Une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société,

suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5. Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'actions.

6.6. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil d'administration.

##### 7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans, mais sont rééligibles à la fin de leur mandat. L'Assemblée Générale peut décider de nommer un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

##### 7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

##### 7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, pourvu qu'au cas où les actionnaires ont nommé un ou plusieurs administrateurs de classe A et un ou plusieurs administrateurs de classe B, au moins un administrateur de classe A et un administrateur de classe B votent en faveur de la décision. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président, par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion.

L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

#### 7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux administrateurs ou, dans le cas où un ou plusieurs administrateurs de Classe A et un ou plusieurs administrateurs de Classe B ont été nommés, par les signatures conjointes d'un administrateur de classe A et d'un administrateur de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués par le Conseil.

#### **Art. 8. Administrateur unique.**

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

(i) la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire; et

(ii) toute référence dans les Statuts au Conseil, aux administrateurs, à quelques administrateurs ou à un quelconque administrateur doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société doivent être mentionnées dans des procès-verbaux si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 9. Responsabilité des administrateurs.** Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Actionnaire(s)**

#### **Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.**

##### 10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors d'une Assemblée Générale. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

##### 10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil ou du/des commissaire(s). Les actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(vii) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société à cet effet. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(viii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(ix) Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(x) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

**Art. 11. Actionnaire unique.** Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1):

- (i) l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux actionnaires ou à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique; et
- (iii) les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

**Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

**Art. 13. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand la loi le requiert.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des commissaires ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

**Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et
- (iv) les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

## VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a un, est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

### *Dispositions transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

CEE Special Situations Fund L.P., représente comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire a trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-).

Le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution sont estimés approximativement à la somme de mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de six (6) ans allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle chargée d'approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2017:

a. Dorian Macovei, conseiller en investissement, né en Roumanie le 20 octobre 1976 et dont l'adresse professionnelle est située à 14/52 Renngasse, 1010 Vienne, Autriche;

b. James Bermingham, conseiller juridique, né à Sheffield, Royaume-Uni, le 19 décembre 1972 et dont l'adresse professionnelle est située au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel et

c. Anke Jager, administrateur, née à Salzgitter, Allemagne, le 22 avril 1968 et dont l'adresse professionnelle est située au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

2. RSM AUDIT LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est située au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.621, est nommé en qualité de reviseur d'entreprises agréée de la Société pour une durée de six (6) ans allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle chargée d'approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2017.

3. Le siège social de la Société est établi au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de l'avocat de droit des Souscripteurs, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de l'avocat de droit des Souscripteurs et en cas de distorsions entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite à l'avocat de droit des Souscripteurs, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, l'avocat de droit des Souscripteurs a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Vande Cruys et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 05 février 2013. LAC/2013/5532. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2013.

Référence de publication: 2013019880/604.

(130024182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 février 2013.

**ING Belgium International Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 49.080.

L'an deux mille douze, le vingt-et-un décembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ING Belgium International Finance S.A., avec siège social à Luxembourg, société constituée sous la dénomination de B.B.L. INTERNATIONAL FINANCE S.A., suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 novembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 496 du 1<sup>er</sup> décembre 1994, les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 31 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 451 du 25 avril 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain CORDENIER, Chief Risk Officer d'ING Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Ingrid LENTZ, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Philippe FOHAL, Chief Finance Officer d'ING Luxembourg, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour Ordre du jour:

1. Augmentation de capital de la société à concurrence de UN MILLION SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (1.750.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000.- EUR) à DEUX MILLIONS D'EUROS (2.000.000.- EUR), sans émission d'actions nouvelles mais par augmentation de la valeur nominale des actions, par:

a. incorporation au capital de la société de réserves à prélever sur le poste de bilan «Autres Réserves», d'un montant de 835.650 EUROS (huit cent trente-cinq mille six cent cinquante EUR);

b. incorporation au capital de la société de résultats reportés d'un montant de 584.350 EUROS (cinq cent quatre-vingt-quatre mille trois cent cinquante EUR);

c. apport en espèces d'un montant de 330.000 EUROS (trois cent trente mille EUR);

2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital de la société à concurrence d'un montant de UN MILLION SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (1.750.000.- EUR), pour le porter de son montant actuel de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000.- EUR) à DEUX MILLIONS D'EUROS (2.000.000.- EUR), sans émission d'actions nouvelles mais par augmentation de la valeur nominale des actions, le tout par:

a. incorporation au capital de la société de réserves indisponibles à concurrence d'un montant de 835.650 EUROS (huit cent trente-cinq mille six cent cinquante EUR);

b. incorporation au capital de la société de résultats reportés à concurrence d'un montant de 584.350 EUROS (cinq cent quatre-vingt-quatre mille trois cent cinquante EUR);

c. apport en espèces d'un montant de 33 0.000 EUROS (trois cent trente mille EUR);

Preuve du versement en espèces a été apportée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat de blocage émis par un organisme bancaire. Le montant de 330.000 EUROS (trois cent trente mille EUR), se trouve dès-lors à présent à la disposition de la société.

L'existence des dites réserves et des résultats reportés incorporés au capital, a été justifiée au notaire instrumentant, qui le constate expressément, par une situation comptable de la société en date du 30 novembre 2012 dûment approuvée par le conseil d'administration de la société en date du 18 décembre 2012 par résolutions circulaires.

Ladite situation comptable ainsi qu'une copie du procès-verbal du Conseil d'Administration resteront, après avoir été signés "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

*Deuxième résolution*

Par conséquent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions d'un valeur nominale de deux cents euros (EUR 200,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ deux mille cinq cents euros (2.500.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms, état et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. CORDENIER, I. LENTZ, J.-P. FOHAL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 décembre 2012. Relation: LAC/2012/62511. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2013.

Référence de publication: 2013018729/86.

(130021851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 2013.

---

**Ellerston Asia Pacific (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.442.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2013.

Damien Nussbaum

Gérant

Référence de publication: 2013005291/12.

(130005382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Epsilos Beteiligungs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 164.886.

---

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2013.

Epsilos Beteiligungs S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013005292/12.

(130005521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Euro Mall Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 90.163.

---

Les comptes annuels au 31 janvier 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013005295/10.

(130005193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Global Pharm S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 161.894.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 janvier 2013.

Référence de publication: 2013005348/10.

(130005702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Gesta Services et Office - Plus, Compact Data Systems, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 53, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 19.991.

---

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013005356/10.

(130005707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Glofin Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 42.039.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013005360/10.

(130005195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Global Focus S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R.C.S. Luxembourg B 47.193.

—  
*Rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2008*

Ce bilan remplace le bilan antérieur déposé au Registre de Commerce le 29/03/2010 référence (L100044727.04)  
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013005358/11.  
(130005478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**FDM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 121.757.

—  
Le bilan au 31 décembre 2011 de la société a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013005328/11.

(130005678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Habacker LogPark Site Eight S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.  
R.C.S. Luxembourg B 135.010.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013005371/10.

(130005586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Manziana S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 147.285.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration en date du 08 janvier 2013*

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013 du 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg au 61 avenue de la Gare L-1611 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013005494/11.

(130005705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Epsilos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 164.925.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2013.

Epsilos S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013005293/12.

(130005522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Happy Family I S.C.A., Société en Commandite par Actions de Titrisation.****Capital social: EUR 74.292.500,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 8, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 151.121.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 janvier 2012.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2013005380/13.

(130005114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

**Liseo S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1520 Luxembourg, 31-33, rue Adolphe Fischer.  
R.C.S. Luxembourg B 116.290.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/01/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013005461/12.

(130005257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

**Pentair Electronic Packaging De Mexico, Société à responsabilité limitée.****Capital social: MXN 300.002,00.**Siège de direction effectif: L-1318 Luxembourg, 58, rue des Celtes.  
R.C.S. Luxembourg B 165.323.

Il résulte des résolutions écrites des associés de la Société en date du 30 décembre 2012 que Messieurs Adrian Plowman et John P. Humbert ont été révoqués de leurs positions de gérants de la Société avec effet au 30 décembre 2012.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est maintenant composé comme suit:

- Angela D. Lageson, comme gérante de la Société;
- Michael V. Schrock, comme gérant de la Société; et
- Marjorie Allo, comme gérante de la Société.

Le 9 janvier 2013.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013004831/17.

(130004586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

**Isa Investments S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.  
R.C.S. Luxembourg B 83.582.**EXTRAIT**

Par décision du Conseil d'Administration du 14 décembre 2012

- Le siège social de la société Isa Investments S.A. est transféré avec effet au 16 décembre 2012 du 60 Grand-Rue, 1<sup>er</sup> étage, L-1660 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2012.

*Pour Isa Investments S.A.*

Référence de publication: 2013004696/13.

(130004308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

**Lai Fu Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 37.168.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2013004722/12.

(130004842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

---

**Kind Centre Auditif S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1424 Luxembourg, 12, rue André Duchscher.  
R.C.S. Luxembourg B 92.683.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/01/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013004708/12.

(130004885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

---

**BRE/Europe 4-B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 130.233.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une résolution du conseil de gérance de la Société en date du 27 décembre 2012, que le siège social de la Société a été transféré au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 27 décembre 2012.

Il en résulte également que le gérant unique de la Société, BRE/Management 4 S.A., a son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg avec effet au 27 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2013005030/17.

(130004648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

---

**Henniges Automotive Sealing Systems International Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 102.376.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Henniges Automotive Sealing Systems International Holdings S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant B

Référence de publication: 2013004658/14.

(130005012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

---

**Valbo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 133.120.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 janvier 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013004387/14.

(130004176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

**Blue Skye Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 159.626.

M. Salvatore Cerchione a changé l'adresse du 6B, Cresswell Place, GB – SW109RD – Londres au 49, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.

M. Gianluca D'Avanzo a changé l'adresse du 30, Gatliff Road, GB – SW1W8QN - Londres au 49, Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg.

Référence de publication: 2013004502/12.

(130004888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

**Bellenus Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 27.236.

## EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil d'administration de la société en date du 7 décembre 2012 que le siège social est transféré avec effet immédiat du 12, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013004433/14.

(130003741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

**Saruva Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 66, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.859.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/01/2013.

G.T.Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2013004899/12.

(130004803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

**Coach, Inc. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-3372 Leudelange, 2, rue Jean Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 155.235.

—  
Veillez noter que Monsieur Maarten HIMPE, représentant permanent de la succursale, réside désormais professionnellement à L-3372 Leudelange (Gand-Duché de Luxembourg), 2, rue Jean Fischbach.

Luxembourg, le 09.01.2012.

Pour avis sincère et conforme

*Pour Coach, Inc. Luxembourg Branch*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013005217/13.

(130005368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**CEP III Investment 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.272.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2013.

CEP III Investment 5 S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013005228/12.

(130005527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**EFH Funds S.C.A., SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 144.872.

—  
*Extraits des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 Décembre 2012*

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenu en date du 28 Décembre 2012, que KPMG Luxembourg a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour EFH Funds S.C.A., SICAV-SIF*

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Yann Foll / Peter BUN

Référence de publication: 2013005057/17.

(130004478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2013.

---

**MEA SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 166.734.

—  
Il résulte des actes de la Société que Monsieur Gregorio Pupino, résidant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur en date du 30 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2013005501/15.

(130005960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Meba S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 72.629.

---

Il résulte des actes de la Société que Monsieur Gregorio Pupino, résidant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur en date du 30 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2013005502/15.

(130005910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Meccanica Reinsurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 148.995.

---

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 octobre 2012*

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer avant le 31 décembre 2012 le siège social de la société au 11-13, boulevard de la Foire à Luxembourg (L-1528).

*Pour la société MECCANICA REINSURANCE S.A.*

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013005503/12.

(130005913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Majore S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 116.080.

---

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/01/2013.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2013005491/12.

(130005347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Immobilière Denell & Weis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8615 Platen, 29, Beim Kinnebesch.

R.C.S. Luxembourg B 127.105.

---

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013005409/10.

(130005401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**INFOGEST Information through Infomarket, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8262 Mamer, 5, rue de la Résistance.

R.C.S. Luxembourg B 28.773.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013005411/10.

(130005772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Ilco Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-8057 Bertrange, 17, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 147.078.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 17 décembre 2012*

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Madame Josée MAQUET, demeurant 73, rue Mameranus, L-8249 Mamer

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 10 janvier 2012.

Référence de publication: 2013005403/13.

(130005664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Lufi Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 117.427.

Les comptes annuels au 28 Novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013005467/10.

(130005199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2013.

---

**Wood, Appleton, Oliver & Co S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 20.938.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Par les résolutions du 31 décembre 2012, l'actionnaire unique de la Société a décidé:

- que la liquidation de la Société est à considérer comme définitivement accomplie et clôturée,
  - que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq (5) ans par la société anonyme Atoz à son siège social, actuellement fixé au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 janvier 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013004408/21.

(130004290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Digital Realty (St Denis) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 136.278.

In the year two thousand and twelve, on the eighteenth day of November.

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Digital Luxembourg II S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1724 Luxembourg, 11, Boulevard du Prince Henri, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 110.214,

here represented by Flora Gibert private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 17, 2012.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the undersigned notary and the proxy holder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration;

The appearing person acting in its capacity as sole shareholder of Digital Realty (St Denis) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), having its registered office at 11, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 136.278, incorporated under the denomination of LuxCo 75 S.à r.l. pursuant to a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, on 25 January 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 640 dated 14 March 2008.

The Articles of Incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of the same notary on 28 May 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1576 dated 26 June 2008.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. Digital Luxembourg II S.à r.l. is the sole shareholder of the Company;
- II. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares, each having a par value of twenty-five Euro (EUR 25).
- III. The agenda comprises the following items:
  1. Waiving of convening notices.
  2. Cancellation of the nominal value of the shares and conversion of the currency of the share capital from Euro to Great Britain Pounds.
  3. Increase of the issued share capital.
  4. Allocation of a nominal value to the shares.
  5. Setting up class A and B managers.
  6. Acknowledgement and acceptance of the resignation Mr Frederick Smith Potter as manager and granting discharge.
  7. Appointment of Mr David John Glennane and Mr Jorge Perez Lozano as new managers.
  8. Division of the managers in their respective classes.
  9. Subsequent amendment of articles 6 and 10 of the Company's articles of association.
  10. Delegation of powers
  11. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxy holder, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and waives its rights of convening notice and period.

*Second resolution*

It is resolved to cancel the nominal value of the shares of the Company and to adopt the Great Britain Pounds (GBP) instead of Euro (EUR) as currency of the share capital. The exchange rate used for the conversion is 1 EUR for 0.81038 GBP for 1 EUR (<http://www.oanda.com/>, December 14th, 2012). The share capital of the Company amounts now to ten thousand one hundred and twenty-nine British Pounds and eighty Cents (GBP 10,129.80).

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of fourteen thousand eight hundred and seventy British Pounds and twenty Cents (GBP 14,870.20) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of ten thousand one hundred and twenty-nine British Pounds and eighty Cents (GBP 10,129.80), represented by five hundred (500) shares without nominal value to twenty-five thousand British Pounds (GBP 25,000) by

way of the issue of five hundred (500) new shares of the Company, without nominal value, with such having the same rights and obligations as the existing shares.

The Sole shareholder declares to subscribe the five hundred (500) new shares. All shares have been fully paid up in cash so that the amount of GBP 14,870.20 is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

*Fourth resolution*

The sole shareholder resolves that all the shares of the Company shall have a nominal value of 25 GBP each.

*Fifth resolution*

The sole shareholder resolves to set up class A and B managers.

*Sixth resolution*

The sole shareholder acknowledges and accepts the resignation of Mr Frederick Smith POTTER as manager of the Company with effect as of 31 October 2012. By special vote discharge is given to him for his mandate up to this day.

*Seventh resolution*

The sole shareholder resolves to appoint in replacement as new manager Mr David John GLENNANE, born on 03 October 1976 in Louth, Ireland, professionally residing at Unit 9 Blanchardstown Corporate Park, Dublin 15, Ireland, with immediate effect and for an unlimited period.

The sole shareholder further resolves to appoint as new manager Mr Jorge PÉREZ LOZANO, born on 17 August 1973 in Mannheim, Germany, professionally residing at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect and for an unlimited period.

*Eighth resolution*

The sole shareholder resolves to divide the managers in their respective classes.

*Managers A:*

- David John Glennane,
- Joshua Mills,

*Managers B:*

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., Jorge Pérez Lozano.

*Ninth resolution*

The sole shareholder resolves to subsequently amend articles 6 and 10 of the Company's Articles to give it the following wording:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at twenty-five thousand British Pounds (GBP 25,000), represented by one thousand (1,000) shares of fifty British Pounds (GBP 25) each.

**Art. 10.** The Company is managed by one or several manager(s). In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers composed of two classes of managers (A and B).

The manager(s) need not to be partners of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of partners taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole partner, by decision of the sole partner which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

Each manager is appointed for an unlimited period.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and in case of plurality of managers, by the joint signatures of a class A manager and a class B manager."

*Tenth resolution*

The sole shareholder grants power to any manager of the Company to register the above changes mentioned in the second and third resolutions in the Company's Register of shares.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which are to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately one thousand three hundred Euro (EUR 1,300.-).

*Prevailing version*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le dix-huit décembre.

Par devant Nous, Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

Digital Luxembourg S.à r.l., une société constituée selon le droit luxembourgeois, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11, Boulevard du Prince Henri, et enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 110.214, ici représentée par Flora Gibert, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 décembre 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire instrumentant et le mandataire du comparant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement;

Ledit comparant agissant en sa qualité d'associé unique de la société Digital Realty (St Denis) S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 11, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 136.278, constituée sous la dénomination de LuxCo 75 S.à r.l. par un acte de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, le 25 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 640 en date du 14 mars 2008.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu par un acte du même notaire en date du 28 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1576 en date du 26 juin 2008.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Digital Luxembourg II S.à r.l. est l'associé unique de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) représenté par cinq cents (500) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de vingt-cinq EUR (EUR 25).

III. L'ordre du jour est libellé comme suit:

1. Renonciation au droit de convocation.
2. Suppression de la valeur nominale des parts sociales et conversion de la devise du capital social d'Euro en Livres Sterling.
3. Augmentation du capital émis.
4. Attribution d'une valeur nominale aux parts sociales.
5. Création de gérants de classe A et B.
6. Prise de connaissance et acceptation de la démission de Monsieur Frederick Smith Potter en tant que gérant, et décharge.
7. Nomination de Monsieur David John Glennane et Monsieur Jorge Pérez Lozano en tant que nouveaux gérants.
8. Division des gérants dans leurs classes respectives.
9. Modification subséquente des articles 6 et 10 des statuts de la Société.
10. Délégation des pouvoirs.
11. Divers.

Ainsi, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé sur l'ordre du jour et renonce à ses droits de convocation et la période.

*Deuxième résolution*

Il est décidé d'annuler la valeur nominale des parts sociales de la Société et d'adopter les Livres Sterling (GBP) au lieu de l'Euro (EUR) comme devise de son capital social. Le taux de change utilisé pour la conversion est de 1 EUR pour 0.81038 GBP pour 1 EUR (<http://www.oanda.com/>, 14 décembre 2012). Le capital social de la Société s'élève actuellement à dix mille cent vingt-neuf Livres Sterling et quatre-vingt Cents (GBP 10,129.80).

#### Troisième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatorze mille huit cent soixante-dix Livres Sterling et vingt Cents (GBP 14.870,20) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de dix mille cent vingt-neuf Livres Sterling et quatre-vingt Cents (GBP 10.129,80) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans valeur nominale à vingt-cinq mille Livres Sterling (GBP 25.000), par l'émission de cinq cents (500) nouvelles parts sociales sans valeur nominale lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux parts existantes.

L'associé unique déclare souscrire l'entièreté des nouvelles parts émises.

Les actions ont été entièrement payées en numéraires de sorte que le montant de quatorze mille huit cent soixante-dix Livres Sterling et vingt Cents (GBP 14.870,20) est à la disposition de la Société, preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné qui le reconaît expressément.

#### Quatrième résolution

L'associé unique décide d'attribuer une valeur nominale de 25 GBP (vingt cinq) à chaque part.

#### Cinquième résolution

L'associé unique décide de créer des gérants de classe A et B.

#### Sixième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de Monsieur Frederick Smith POTTER de son poste de gérant de la société avec effet au 31 octobre 2012. Par vote spécial décharge lui est accordée pour son mandat jusqu'à ce jour.

#### Septième résolution

L'associé unique décide de nommer en remplacement comme nouveau gérant Monsieur David John Glennane, né le 3 octobre 1976 à Louth, Irlande, demeurant professionnellement à Unit 9 Blanchardstown Corporate Park, Dublin 15, Irlande, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

L'associé unique décide de nommer comme nouveau gérant Monsieur Jorge Pérez Lozano, né le 17 août 1973 à Mannheim, Allemagne, demeurant professionnellement à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

#### Huitième résolution

L'associé unique décide de diviser les gérants dans leurs classes respectives.

##### Gérants A:

- David John Glennane,
- Joshua Mills,

##### Gérants B:

- TMF CORPORATE SERVICES S.A.,
- Jorge Pérez Lozano.

#### Neuvième résolution

L'associé unique décide de modifier en conséquence les articles 6 et 10 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Livres Sterling (GBP 25.000), représenté par mille (1.000) parts sociales de cinquante Livres Sterling (GBP 25) chacune.

**Art. 10.** La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant seraient nommés, les gérants formeront un conseil de gérance composé au moins d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Chaque gérant est nommé pour une période indéterminée.

En cas de gérant unique, la société est engagée par la signature individuelle de celui-ci, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.»

L'associé unique donne pouvoir à tout gérant de la Société pour enregistrer les changements mentionnés ci-dessous dans les deuxième et troisième résolutions dans le registre des parts de la Société.

#### Estimation des frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de cet acte s'élèvent approximativement à mille trois cents Euros (EUR 1.300,-).

Version prépondérante

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: F.GIBERT, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 19 décembre 2012. Relation: LAC/2012/60841. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I.THILL.

Référence de publication: 2013000766/217.

(120226630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2013.

**Euragri S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 85.080.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zwei tausend zwölf, den einundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitz in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

IST ERSCHIENEN:

OELSNER FINANCIAL CORPORATION, eine Gesellschaft bestehend unter dem Recht der Britischen Jungferninseln, mit Sitz in Tortola (Britische Jungferninseln),

hier vertreten durch:

- Herr Max GALOWICH, Jurist, beruflich ansässig in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, und

- Herr Jean-Paul FRANK, sachverständiger Buchhalter, beruflich ansässig in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, aufgrund einer Generalvollmacht, hinterlegt zu den Urkunden des Notars Emile SCHLESSER, mit dem Amtssitze in Luxemburg, gemäss Hinterlegungsurkunde vom 31. Dezember 1998, eingetragen in Luxemburg, am 8. Januar 1999, Band 906B, Blatt 37, Feld 7,

welche Vollmacht, nach gehöriger „ne varietur“ Paraphierung durch die Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben eingetragen zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar ersuchte ihre Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

I.- Dass die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, die alleinige Aktionärin der Aktiengesellschaft EURAGRI ist, mit Sitz in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 85.080 (NIN 2001 2231 203).

II.- Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Joseph ELVINGER, mit dem Amtssitze in Luxemburg, am 7. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 549 vom 9. April 2002.

III.- Dass das Gesellschaftskapital sich auf einunddreissig tausend Euro (€ 31.000,-) beläuft, eingeteilt in ein tausend (1.000) Aktien mit einem Nominalwert von je einunddreissig Euro (€ 31,-).

IV.- Dass die Aktiengesellschaft EURAGRI in keinen Rechtsstreit verwickelt ist.

V.- Dass die Aktien weder verpfändet noch durch Dritte belastet sind, noch Dritte irgendwelche Rechte darauf geltend machen können.

VI.- Dass die Gesellschaft nicht im Besitz von Immobilien und/oder Immobilienanteilen ist.

Nach den vorstehenden Bemerkungen erklärt die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, die Gesellschaft EURAGRI aufzulösen.

Infolge dieser Auflösung erklärt die alleinige Aktionärin, handelnd soweit als notwendig als Liquidatorin der Gesellschaft;

- dass alle Aktiva realisiert und alle Passiva der Gesellschaft EURAGRI beglichen wurden, und dass sie persönlich für sämtliche Verbindlichkeiten, sofern noch vorhanden, der aufgelösten Gesellschaft haftet sowie für die Kosten der gegenwärtigen Urkunde;

- dass die Liquidation der Gesellschaft somit vollendet ist; demnach ist die Liquidation der Gesellschaft als abgeschlossen anzusehen;

- dass dem Verwaltungsrat sowie dem Kommissar der Gesellschaft für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage volle Entlastung erteilt wird;

- dass die Bücher und Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während fünf (5) Jahren am Gesellschaftssitz aufbewahrt werden;

- dass das Aktienregister und/oder Inhaberaktien in Gegenwart des amtierenden Notars annulliert wurde.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung haben die Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. GALOWICH, J.-P. FRANK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 décembre 2012. Relation: ECH/2012/2315. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung beim Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 2. Januar 2013.

Référence de publication: 2013000830/58.

(130000702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2013.

### **HHH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.250.

L'an deux mille douze, le vingt décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «HHH S.A.», ayant son siège social au 22, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte notarié en date du 1 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 858 du 6 juin 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 86.250 (la «Société»).

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés suivant acte notarié en date du 30 décembre 2011 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1139 du 4 mai 2012.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg,

Le président désigne comme secrétaire et scrutatrice Maître Cécile Hestin, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées et que dès lors il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Dissolution et liquidation de la Société.
2. Nomination de Maître Philippe Morales en tant que seul liquidateur de la Société.
3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur.

Après avoir délibéré, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer Maître Philippe Morales, préqualifié, en tant que seul liquidateur de la Société.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide d'instruire le liquidateur de ne pas procéder, dans toute la mesure possible, à la réalisation de l'ensemble des actifs de la Société, lesquels actifs devront être remis en nature aux actionnaires de la Société.

Le liquidateur est en outre dispensé de l'obligation de dresser un inventaire et se référera entièrement sur les livres et documents financiers de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. MORALES, C. HESTIN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17453. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013000931/46.

(120226745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2013.

---

**Rock Ridge RE 3, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 121.754.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 28 décembre 2012*

L'associé unique de la Société:

- approuve le rapport du commissaire à la liquidation de la Société;
- donne décharge au commissaire à la liquidation et au liquidateur de la Société;
- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister en date du 28 décembre 2012;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq (5) ans au siège social de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Rock Ridge RE 3, en liquidation volontaire

Signature

Référence de publication: 2013004221/20.

(130003523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Swiss Life Immo-Arlon, Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 23, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 84.344.

—  
*Extrait de la réunion du Conseil d'Administration de la Société, tenue à Strassen le 14 décembre 2012*

Lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 14 décembre 2012, les Administrateurs de la Société ont acté, avec effet immédiat, ce qui suit:

*1. Conseil d'administration*

- la démission de Monsieur Ivo Furrer en tant que membre du Conseil d'administration;
- la nomination par voie de cooptation et conformément à Loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, de Monsieur Nils Frowein, de nationalité allemande, né à Wuppertal (Allemagne) le 14 mai 1964 et demeurant professionnellement au 40, General-Guisan-Quai, 8022 Zurich (Suisse), en tant que membre du Conseil d'administration jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

*2. Délégués à la gestion journalière*

- la démission de Monsieur Rolando Alfieri en tant que délégué à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Swiss Life Immo-Arlon

Société Anonyme

Javier Lastra

Membre du Comité de Direction

Référence de publication: 2013004318/24.

(130003997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---